

COMPTE-RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE

École Maternelle Louis Pasteur

MARDI 4 Juin 2024

Présents :

Anne Chevillard-Pradier (directrice), Louise Bittendiebel, Emmanuelle Solano , Ambre Sarrazin (enseignantes),

Léa Fournier et Steve Kuhn (représentants de parents d'élèves - RPE),

Floriane Varieras (adjoite au maire),

Julie Vanuxem (Responsable des ATSEM et animateurs, RPS)

Absents et excusés: Michèle Trometer et Isabelle Champougny (enseignantes), Jean-Marie Vix (Responsable technique, RTS), Cornélia Cahart, Célia Djouahir, Sophie Vogel, Marion Brulfer (RPE)

Ordre du jour :

1. Rentrée 2024 et ATSEM
2. Kermesse
3. Coopérative scolaire

4. Visites médicales et partage des locaux
5. Cour OASIS
6. Clôture de la cour
7. Réunions « temps pédagogique »
8. Capitale du livre

Début du conseil à 17h30.

1. Rentrée 2024

Répartition des niveaux dans les classes : 2 PS/MS et 2 PS/GS

Suite à la fermeture d'une classe, l'école comptera à la rentrée 2024 4 classes : 2 classes de PS/MS et 2 classes de PS/GS.

Les effectifs prévisionnels restent raisonnables, à 24 élèves par classe.

Les élèves seront répartis dans les différentes classes de façon à créer un climat pédagogique et relationnel satisfaisant.

ATSEM :

Le conseil d'école réitère la demande de conserver les 4 postes d'ATSEM actuels à la rentrée 2024, pour les raisons suivantes :

- La présence des PS dans toutes les classes, due à la spécificité bilingue de notre école et du choix pédagogique induit qui a fait ses preuves depuis 5 ans,
- L'alternance quotidienne de classe et de maîtresse (imposée par le bilingue), qui est fortement complexifiée lorsque l'ATSEM ne peut pas suivre un groupe classe,
- La structure de l'école sur 2 étages, qui nécessite la présence de deux ATSEM par étage pour sécuriser la circulation des élèves, notamment des PS,
- Et pour permettre aux ATSEM et enseignantes d'apporter à chaque élève ce dont il a besoin pour entrer dans les apprentissages et apprendre la vie en collectivité (ce qui n'est pas possible lorsqu'il n'y a qu'un adulte avec une classe).

Rentrée : lundi 2 septembre 2024

Visite des locaux pour les nouveaux inscrits : vendredi 30 août à 16h30 . Nous espérons la présence de la puéricultrice de la PMI, pour apporter un éclairage supplémentaire sur la journée type d'un enfant de maternelle.

Réunion d'information : samedi 7 septembre, le matin. Elle sera suivie d'un moment convivial.

Blouses : Nous faisons un appel aux dons la dernière semaine de classe (début juillet). Elles seront revendues lors de la réunion de rentrée, pour 1 euro symbolique. _

Cabas : En rapporter un, en cas d'oubli au retour des dernières vacances. Une fois rempli par les maîtresses, il sera à remporter à la maison. Les travaux sont à garder, afficher, etc. Le cahier de vie est à mettre à disposition de l'enfant, pour qu'il puisse se remémorer ses apprentissages et partager ses nouvelles connaissances.

Carnets de suivi des PS et MS : Le lire, le signer et le rapporter avant la fin de l'année ou le jour de la rentrée. Ne pas le perdre, c'est un document unique qui ne pourra pas être remplacé.

2. Kermesse

Le comité kermesse a déjà beaucoup travaillé pour organiser la kermesse.

Depuis le 25 mars, le plan Vigipirate est élevé au niveau « Urgence attentat ». Un communiqué du Recteur d'académie reçu fin mai impose une plus forte sécurisation des écoles et remet en question la tenue de la kermesse.

La mairie propose de mettre à disposition de l'école un agent de sécurité pour aider à assurer la sécurité de la kermesse. Pour faciliter le contrôle des entrées, le CE évoque la possibilité de fournir des badges aux parents. Les représentants de parents d'élèves proposent d'aider au contrôle et à l'élaboration des badges.

La directrice attend un accord de l'Inspection pour pouvoir maintenir la kermesse avec un agent de sécurité hors temps scolaire.

Les spectacles des différentes classes n'auront pas lieu pendant la kermesse. Il est actuellement prévu qu'ils aient lieu le matin pendant le temps d'accueil, sauf si des consignes contraires l'interdisent. Les dates et modalités seront fixées le plus rapidement possible.

Tombola

Dans tous les cas, la tombola sera maintenue. Mais pour l'instant, très peu de lots ont été collectés.

3. Coopérative scolaire

Le solde de la coopérative scolaire est à un niveau plus bas que les années passées. Pour information, la kermesse 2023 avait permis de faire un bénéfice de 2400 Euros (dont 1100 euros grâce à la tombola).

Le maintien de la tombola et la vente d'objets décorés par les enfants (plumiers et tabliers) devraient permettre à la coopérative de rester à niveau.

Vente de chocolats :

Les Représentants de Parents d'Elèves avaient proposé lors du 1^{er} conseil d'école d'organiser une vente de chocolats (ou autres denrées) pour supporter la coopérative scolaire.

Le conseil des maîtres a donné son accord.

Dans un premier temps, il faudra constituer une association de parents, elle se chargera de la vente, pour ensuite faire don du bénéfice réalisé à la coopérative.

4. Visites médicales et partage des locaux

Courant mai, la puéricultrice et l'infirmière scolaire sont venues pour les visites médicales des MS et GS.

Des arrangements ont été trouvés entre la RPS et la direction d'école pour que chacune dispose d'une salle fixe, et pour que les animateurs puissent travailler les après-midi (mardi et jeudi).

Les parents des MS remarquent que le contexte pourrait être expliqué aux enfants (et aux parents) pour qu'ils comprennent le sens de ces visites.

5. Cour OASIS

Animation Eco-conseil

Eco-Conseil a proposé une animation pour fabriquer avec les enfants des objets en lien avec la nouvelle cour végétalisée. Mais cette animation ne s'adressait qu'à 18 enfants, alors que l'école en compte 102.

Un premier « choix » d'élèves a été fait en considérant que les Petites Sections sont encore un peu petits et que les Grandes Sections ne profiteront pas de la cour puisqu'ils seront au CP. Il restait alors 29 élèves (les Moyennes Sections).

Une adaptation des activités de la matinée a été proposée par la directrice à Ecoconseil pour permettre à la totalité du groupe des MS de participer. Cette proposition a été rejetée par Eco-conseil.

Comme il semblait injuste, au conseil des maîtres, de ne proposer l'animation qu'à 18 enfants sur les 29, nous avons décliné – à regret - cette proposition d'activités.

Documentation fournie par la ville

Nous remercions la Ville pour la documentation qui nous a été fournie sur les activités pédagogiques réalisables en extérieur.

Travaux de déminéralisation aura bien lieu cet été. C'est pourquoi le nettoyage des vitres et du bac à sable n'ont pas été réalisés aux dernières vacances de printemps.

6. Clôture de la cour et abords de l'école

Le conseil d'école réitère la demande de rehausse de la clôture de l'école pour qu'elle ne soit pas facilement enjambable par un individu malfaisant, ainsi qu'une **occultation dans sa partie basse**, pour éviter les photos et la distribution de friandises que font souvent les touristes et les promeneurs.

Les abords de l'école :

La demande de Rue Scolaire faite au 2ème CE a été rejetée, parce que l'accès et la circulation dans la grande île en serait trop impactée.

Une réflexion est en cours sur le stationnement vélo devant l'école, ainsi que sur une signalisation plus visible pour inciter au ralentissement.

Le Conseil d'école demande l'installation de miroirs pour sécuriser les deux carrefours proches de l'école (le carrefour de la rue des Veaux avec la rue des Sœurs et la passerelle de l'Abreuvoir, et le carrefour de la rue de la Croix avec la rue des Veaux).

7. Réunions « temps pédagogique »

Pour la 2ème année, trois réunions réunissant les ATSEM et les animateurs du périscolaire ont eu lieu sur le temps scolaire et périscolaire (de 15h30 à 18h30).

Ces jours-là, l'école n'a plus d'ATSEM à partir de 15h30. Les enseignantes se retrouvent donc seules jusqu'à l'heure de la sortie.

En cas d'incident (chute, enfant malade, souillé ou en crise), la maîtresse doit alors se partager entre la surveillance du reste de la classe et les soins à l'enfant en question. La présence d'ATSEM sur temps scolaire est encore une fois essentielle (cf point 1). Et son absence provoque un manque de sécurité. Lors de ces réunions, ce sont toutes les ATSEM qui sont absentes des classes.

Par conséquent le conseil d'école demande à ce que ces réunions n'aient plus lieu sur le temps scolaire.

8. Animation ASPTT sur temps périscolaire

La RPS présente au conseil d'école le projet « éveil sportif en maternelle ». Actuellement en phase de test, il devrait être pérennisé l'année prochaine, en partenariat avec l'ASPTT.

Des ateliers ont lieu tous les jeudis pendant la pause méridienne, avec le même intervenant. Un roulement est mis en place, par groupe de 12 à 15 enfants. Chaque enfant qui le souhaite peut y participer, sans obligation.

Il s'agit d'apprendre à jouer ensemble, de développer ses capacités motrices et d'apprendre à connaître son corps.

9. Strasbourg, Capitale du livre

Dans le cadre de « Strasbourg, Capitale du livre », Madame Varieras, a offert des livres à l'école : « Je suis sûre que vous ferez bon usage de ces ouvrages. Cela nous paraissait primordial lorsque nous avons candidaté à l'Unesco pour être capitale mondiale du livre de pouvoir inclure tous les strasbourgeois et strasbourgeoises de tout âge

La possibilité d'inventer d'autres mondes, de s'émanciper, mais aussi la découverte de l'autre, l'ouverture à d'autres vécus et finalement à l'empathie sont plus que jamais essentiels dans notre société aujourd'hui... »

Fin du Conseil d'École à 18h50